

Deux Rivières, le 2 avril 2026

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

La séance du conseil municipal se tiendra :

le vendredi 10 avril 2026 à 19 heures
à l'hôtel de ville de Cravant, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de séance du 27 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL

- 2- Règlement intérieur du conseil municipal

FINANCES

- 3- Vote des taxes 2026
4- Fongibilité des crédits
5- Vote du budget principal de la commune
6- Vote du budget du camping
7- Subventions versées aux associations pour l'année 2026
8- Redevance d'occupation du domaine public

ADMINISTRATION

- 9- Désignation des délégués à la Fédération Eaux Puisaye Forterre
10- Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne
11- Désignation des délégués GEMAPI du Bassin Versant Cure-Yonne
12- Désignation des délégués au CNAS

TRAVAUX

- 13- Travaux d'éclairage public liés au sinistre chemin du Canal à Accolay
14- Convention financière avec le SDEY pour la sécurisation rue du Canal à Accolay
15- Règlement financier du SDEY : travaux sur l'ensemble du territoire de la commune -
Participation financière de la commune

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

- 16- Achat de parcelles de terrains
17- Projet d'un lotissement d'habitation sur la parcelle AB 151

URBANISME

- 18- Clôtures soumises à la procédure de déclaration préalable sur le territoire communal de Deux Rivières
19- Ravalements de façades soumis à la procédure de déclaration préalable sur le territoire communal de Deux Rivières
20- Démolitions soumises à la procédure de permis de démolir sur le territoire communal de Deux Rivières.

Alain LOURY
Maire de Deux Rivières

